Niveau(x) d'enseignement : 1 Numéro EDUQ : 9270203
Centre d'intérêt : 720

Leblanc, Richard.

Pour un service d'animation pastorale de qualité : un outil d'évaluation / [révision et rédaction, Richard Leblanc]. -- [Québec] : Direction de l'enseignement catholique, 1991.
11 p. ; 28 cm.

Code : 9192-0197; 32-5400.

ISBN 2-550-15702-8

Vedette(s)-secondaire(s) : Québec (Province). Direction de l'enseignement catholique

Descripteur(s) : Service de la pastorale * Animation pastorale * Evaluation des services * Instrument d'évaluation * Primaire (Ordre d'enseignement) * Secondaire (Ordre d'enseignement)

Instrument d'évaluation du service d'animation pastorale d'une école primaire ou secondaire. L'évaluation s'effectue à l'aide d'indices de qualité précis groupés dans trois catégories : l'organisation du service, c'est-à-dire les conditions dans lesquelles il est assuré; le fonctionnement du service, c'est-à-dire les pratiques et les tâches qui permettent d'assurer un service adéquat; les résultats observés ou observables, c'est-à-dire les influences ou les effets que le service d'animation pastorale produit sur la vie des élèves et le climat de l'école. Une fiche de compilation des résultats et une d'analyse des résultats complètent l'instrument.

Type de document :

UN OUTIL D'ÉVALUATION

POUR UN SERVICE

D'ANIMATION PASTORALE DE QUALITÉ

Québec

9271203

CADRE
CENTRE DE DOCUMENTATION
1940, BOUL. HENRI-BOURASSA EST
MONTRÉAL

POUR UN SERVICE D'ANIMATION PASTORALE DE QUALITÉ

UN OUTIL D'ÉVALUATION

Direction de l'enseignement catholique

Juin 1991

DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

Claude Giroux, directeur

COORDINATION

Élisa Landry
Responsable de l'animation pastorale
au primaire

RECHERCHE

Simone Duval
Conseillère en éducation chrétienne,
Commission scolaire de Montfort

Miville Morin
Conseiller en éducation chrétienne
Commission scolaire des Cantons

RÉVISION ET RÉDACTION

Richard Leblanc
Responsable de l'animation pastorale
au secondaire

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 1991

ISBN : 2-550-15702-8
Dépôt légal : deuxième trimestre 1991
Bibliothèque nationale du Québec

INTRODUCTION

La Direction de l'enseignement catholique met à la disposition des directions des écoles primaires et secondaires le présent instrument d'évaluation intitulé : *Pour un service d'animation pastorale de qualité, un outil d'évaluation*.

Il pourra les aider à s'acquitter de leur responsabilité relative à l'évaluation du service d'animation pastorale. À l'aide d'indices de qualité précis, il permettra de **déterminer l'apport** de ce service complémentaire à la vie de l'élève et de l'école. Il pourra également **être un point de référence** pour entreprendre des actions susceptibles d'améliorer le service d'animation pastorale.

Les indices de qualité suggérés sont groupés dans trois catégories : l'**organisation** du service, c'est-à-dire les conditions dans lesquelles il est assuré ; le **fonctionnement** du service, c'est-à-dire les pratiques et les tâches qui permettent d'assurer un service adéquat ; les **résultats observés ou observables**, c'est-à-dire les influences ou les effets que le service d'animation pastorale produit sur la vie des élèves et le climat de l'école.

À la fin de l'instrument, des espaces sont prévus pour ajouter des indices d'évaluation appropriés à la situation locale. Des fiches sont également proposées pour la compilation et l'analyse des résultats.

Suggestions d'utilisation

Le présent instrument d'évaluation sera particulièrement utile à la fin d'une année. Toutefois, dès le début de l'année, il conviendrait de prendre connaissance des indices de qualité suggérés afin de prévoir, au besoin, des moyens pour recueillir les renseignements qui permettront une évaluation plus significative.

Dans l'utilisation du présent instrument, il serait important de solliciter la **collaboration** des personnes plus particulièrement concernées par le service d'animation pastorale. À titre de suggestion, la direction et le personnel affecté à l'animation pastorale pourraient remplir séparément la grille et en discuter ensemble par la suite ; le conseiller ou la conseillère en éducation chrétienne pourrait être invité à donner son opinion sur les points forts et les points faibles mis en évidence par l'évaluation ainsi que sur les actions à entreprendre pour améliorer le service. D'autres personnes, tels des parents, des élèves, des membres du personnel enseignant et professionnel, pourraient également être consultées sur certains indices avant de faire l'évaluation. Chaque milieu déterminera le mode de fonctionnement qui lui sera le plus profitable.

Dans les pages qui suivent, vous trouverez un ensemble d'énoncés permettant de cerner la situation de l'animation pastorale dans votre école. À la suite de chaque énoncé, encerclez la réponse correspondant à la situation dans votre école en fonction de la consigne suivante :

OUI : l'énoncé s'applique parfaitement à mon école.

NON : l'énoncé ne s'applique pas à mon école.

+ OU – : l'énoncé s'applique plus ou moins.

NSP : Je ne sais pas.

1- ORGANISATION DU SERVICE DE PASTORALE

Cadre de travail

1.1	Le taux d'encadrement du personnel affecté à l'animation pastorale permet de répondre adéquatement aux besoins des élèves inscrits comme catholiques	oui	non	+ ou –	nsp
1.2	L'horaire de l'école facilite l'action du service d'animation pastorale	oui	non	+ ou –	nsp

Lieux

1.3	a) Un local est disponible pour des activités pastorales destinées à des groupes d'environ 30 élèves	oui	non		nsp
	b) L'ameublement du local convient aux besoins	oui	non	+ ou –	nsp
1.4	a) Un bureau est disponible pour des activités pastorales à caractère privé : activités d'accompagnement, travail personnel, appels téléphoniques, etc.	oui	non		nsp
	b) L'ameublement du bureau convient aux besoins	oui	non	+ ou –	nsp

Moments d'intervention

1.5	Les activités pastorales peuvent être réalisées				
	a) sur le temps consacré aux services éducatifs	oui	non		nsp
	b) le midi, après l'école, etc.	oui	non		nsp
1.6	Les moments réservés aux activités pastorales favorisent				
	a) chez les élèves les apprentissages propres à l'animation pastorale	oui	non	+ ou –	nsp
	b) la participation des élèves	oui	non	+ ou –	nsp

Ressources

1.7	Les membres du personnel de l'école ont la possibilité de collaborer à des activités pastorales lorsqu'ils le désirent	oui	non		nsp
1.8	Des personnes de l'extérieur de l'école (parents, prêtres, etc.) ont la possibilité de collaborer à des activités pastorales lorsqu'ils le désirent	oui	non		nsp
1.9	Un budget adéquat est affecté au fonctionnement du service et à la réalisation des activités pastorales	oui	non	+ ou –	nsp
1.10	Du matériel (carton, livres, cassettes, vidéos, etc.) est disponible pour les activités pastorales	oui	non		nsp

1.11 Les tableaux d'affichage, le système d'intercommunication, le service de reprographie, etc., sont à la disposition du personnel affecté à l'animation pastorale	oui	non		nsp

Encadrement

1.12 Au niveau de l'école

a) un plan d'action et un rapport annuels sont exigés par le supérieur immédiat	oui	non		nsp
b) le degré de réalisation du plan d'action est mesuré annuellement	oui	non		nsp
c) le ressourcement et le perfectionnement du personnel affecté à l'animation pastorale est favorisé	oui	non	+ ou –	nsp

1.13 Au niveau de la commission scolaire

a) un soutien est apporté au personnel affecté à l'animation pastorale dans la planification, la réalisation et l'évaluation du travail pastoral	oui	non	+ ou –	nsp
b) des activités de perfectionnement et de ressourcement sont organisées à l'intention du personnel affecté à l'animation pastorale	oui	non		nsp

2- FONCTIONNEMENT DU SERVICE DE PASTORALE

Planification

2.1 Le plan d'action du service d'animation pastorale tient compte du projet éducatif de l'école	oui	non	+ ou –	nsp
2.2 Le plan d'action du service d'animation pastorale comporte généralement des activités d'animation, d'accompagnement, de collaboration, de planification, de perfectionnement et de ressourcement	oui	non		nsp
2.3 Le plan d'action tient compte des différentes catégories d'élèves	oui	non		nsp

Réalisation d'activités

2.4 Les activités pastorales ont un lien avec les cinq apprentissages fondamentaux de l'animation pastorale : sens à la vie, vie communautaire, relation avec Dieu, engagement et liens entre la foi et la vie	oui	non	+ ou –	nsp
2.5 Le personnel affecté à l'animation pastorale réalise des activités d'animation (celles qui concernent les groupes d'élèves)	oui	non		nsp
2.6 Le personnel affecté à l'animation pastorale réalise des activités d'accompagnement (relation d'aide, soutien spirituel, présence informelle, etc.)	oui	non		nsp

2.7	Le personnel affecté à l'animation pastorale réalise des activités de collaboration (consultation, information, concertation, projets multidisciplinaires, etc.)	oui	non		nsp
2.8	Des informations sur les activités pastorales sont généralement transmises				
	a) aux élèves	oui	non		nsp
	b) à la direction de l'école	oui	non		nsp
	c) aux autres membres du personnel	oui	non		nsp
	d) aux parents	oui	non		nsp

Évaluation

2.9	Le personnel affecté à l'animation pastorale évalue régulièrement les activités réalisées	oui	non		nsp
2.10	La direction et le personnel affecté à l'animation pastorale échangent en cours d'année sur les résultats du travail effectué	oui	non		nsp
2.11	Le rapport annuel sur les activités pastorales porte sur l'ensemble des activités et détermine les suites à donner	oui	non	+ ou –	nsp

Perfectionnement et ressourcement

2.12	Le personnel affecté à l'animation pastorale participe à des congrès, des sessions, etc. qui ont un lien avec son travail	oui	non		nsp
2.13	Les activités de perfectionnement du personnel affecté à l'animation pastorale portent sur les divers aspects de son travail	oui	non	+ ou –	nsp
2.14	Le personnel affecté à l'animation pastorale participe à des activités de ressourcement spirituel et ecclésial (journées pastorales, remises de mandats, célébrations, etc.)	oui	non		nsp

3- RÉSULTATS OBSERVÉS OU OBSERVABLES

Intégration du service

3.1	Le personnel affecté à l'animation pastorale participe à l'élaboration, à la réalisation et à l'évaluation du projet éducatif	oui	non		nsp
3.2	Le personnel affecté à l'animation pastorale participe à l'évaluation du vécu confessionnel	oui	non		nsp
3.3	Le personnel affecté à l'animation pastorale participe généralement aux temps forts de la vie de l'école	oui	non	+ ou –	nsp

3.4	La direction et les autres membres du personnel facilitent l'action du service d'animation pastorale	oui	non	+ ou –	nsp

Réactions du milieu

3.5	Les élèves ont généralement une opinion positive du service d'animation pastorale	oui	non		nsp
3.6	La direction a généralement une opinion positive du service d'animation pastorale	oui	non		nsp
3.7	Le personnel a généralement une opinion positive du service d'animation pastorale	oui	non		nsp
3.8	Les parents ont généralement une opinion positive du service d'animation pastorale	oui	non		nsp

Participation des élèves

3.9	Les élèves participent de façon satisfaisante aux activités d'animation (celles qui concernent les groupes d'élèves)	oui	non	+ ou –	nsp
3.10	Des élèves participent à des activités d'accompagnement spirituel et de relation d'aide	oui	non		nsp

4- INDICES APPROPRIÉS À LA SITUATION LOCALE

4.1	_____	oui	non	+ ou –	nsp
4.2	_____	oui	non	+ ou –	nsp
4.3	_____	oui	non	+ ou –	nsp
4.4	_____	oui	non	+ ou –	nsp

[redacted]

FICHE A- COMPILATION DES RÉSULTATS

1- ORGANISATION DU SERVICE

	OUI	NON	+ OU -	NSP	TOTAL DES ÉNONCÉS
Cadre de travail	—	—	—	—	2
Lieux	—	—	—	—	4
Moments d'intervention	—	—	—	—	4
Ressources	—	—	—	—	5
Encadrement	—	—	—	—	5
TOTAL DES RÉPONSES	—	—	—	—	20

2- FONCTIONNEMENT DU SERVICE

	OUI	NON	+ OU -	NSP	TOTAL DES ÉNONCÉS
Planification	—	—	—	—	3
Réalisation d'activités	—	—	—	—	8
Évaluation	—	—	—	—	3
Perfectionnement et ressourcement	—	—	—	—	3
TOTAL DES RÉPONSES	—	—	—	—	17

3- RÉSULTATS OBSERVÉS OU OBSERVABLES

	OUI	NON	+ OU -	NSP	TOTAL DES ÉNONCÉS
Intégration du service	—	—	—	—	4
Réactions du milieu	—	—	—	—	4
Participation des élèves	—	—	—	—	2
TOTAL DES RÉPONSES	—	—	—	—	10

4- INDICES APPROPRIÉS À LA SITUATION LOCALE

TOTAL DES RÉPONSES	—	—	—	—	—
TOTAL GÉNÉRAL	—	—	—	—	—

FICHE B- ANALYSE DES RÉSULTATS

POINTS FORTS

POINTS FAIBLES

ACTIONS À ENTREPRENDRE

Gouvernement du Québec
Ministère
de l'Éducation

9192-0197
32-5400